

# Les GIEE en Nouvelle-Aquitaine

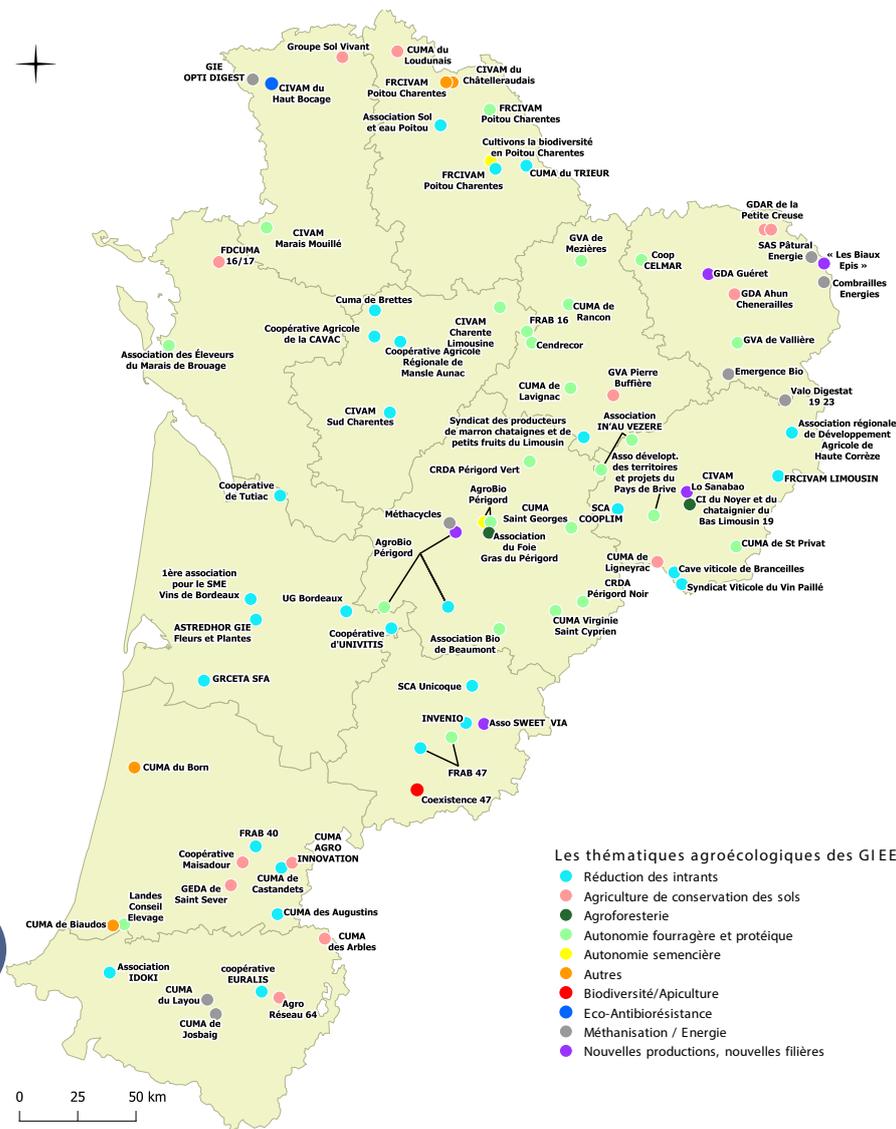
Début 2020, la région Nouvelle-Aquitaine compte 90 GIEE (groupements d'intérêt économique et environnemental) ayant répondu aux appels à projets de la DRAAF sur «l'accompagnement des collectifs vers l'agro-écologie»

## Qu'est ce qu'un GIEE :

La loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 dispose : «Les GIEE sont des collectifs d'agriculteurs et, le cas échéant, d'autres partenaires qui s'engagent dans un projet pluriannuel de modification ou de consolidation de leurs pratiques en visant à la fois des objectifs économiques, environnementaux et sociaux, et à ce titre reconnus par l'État».



## Les structures d'accompagnement qui animent, conseillent et capitalisent pour le collectif :



- Les thématiques agroécologiques des GIEE
- Réduction des intrants
  - Agriculture de conservation des sols
  - Agroforesterie
  - Autonomie fourragère et protéique
  - Autonomie semencière
  - Autres
  - Biodiversité/Apiculture
  - Eco-Antibiorésistance
  - Méthanisation / Énergie
  - Nouvelles productions, nouvelles filières

Sources : GEOFLA, données DRAAF N-A

L'objectif du GIEE est de déployer sur les exploitations agricoles un projet agro-écologique qui répond à la **triple performance** :

### Performance environnementale :

L'objectif est la réduction des impacts sur les milieux (eau, air, sol, biodiversité, ...), la valorisation du fonctionnement de l'écosystème naturel dans la gestion de l'exploitation, la valorisation de la biodiversité et la protection intégrée des troupeaux.

### Performance économique :

L'objectif est une plus grande autonomie de l'exploitation vis à vis des intrants extérieurs, une meilleure mutualisation entre agriculteurs des outils de production, de stockage ou de transformation, une meilleure rémunération de la production et la valorisation des sous-produits de culture et d'élevage.

### Performance sociale :

L'objectif est l'amélioration des conditions de travail, la contribution à l'emploi, et la lutte contre l'isolement en milieu rural, l'amélioration des connaissances.

## CIVAM DU CHATELLERAUDAIS (86)

Le CIVAM du Châtelleraudais regroupe 11 exploitants agricoles (en grandes cultures et élevage) pour former un GIEE autour de la problématique de la réduction des intrants et de l'autonomie alimentaire. Ce collectif est également pour partie engagé dans le réseau Dephy. La volonté de ce GIEE est notamment de pérenniser l'élevage et de conforter ses résultats économiques sur des territoires qui ont de plus en plus tendance à développer la céréaliculture.

L'objectif de ce collectif est pour les céréaliers de réduire les intrants (produits phytosanitaires et engrais minéraux) par des changements de pratiques culturales : allongement des rotations, diversification des assolements, associations culturales, implantation de légumineuses, mise en place des couverts végétaux, semis sur couvert.

Un partenariat a été conclu avec l'UMR du CNRS Écologie et Biologie de Poitiers dans le cadre du programme «les champs de la biodiversité» afin de travailler spécifiquement sur les cultures associées (blé/Féveroles, Colza/sarrasin, colza/lentilles/fenugrec, soja associé, mélanges céréales population/céréales pures) et sur leurs caractéristiques panifiables. Les expérimentations sur les cultures associées seront faites en lien avec l'association «Cultivons la biodiversité en Poitou-Charentes». Un autre objectif est d'affiner techniquement la pratique du pâturage tournant dynamique et de la déployer sur plusieurs agriculteurs engagés dans le GIEE.



## SYNDICAT DU VIN PAILLÉ ET CAVE DE BRANCEILLES (19)

Les 15 viticulteurs, adhérents au Syndicat du Vin Paillé du département de la Corrèze, qui porte le GIEE, souhaitent conforter et développer leur engagement environnemental et agro-écologique en produisant du Vin de Paille à bas niveau d'intrants sans altérer la qualité des vendanges, gage de réussite de la production.

En 2017, avec la reconnaissance en AOC Vin de Paille les vigneron ont souhaité s'engager au-delà du cahier des charges demandé. Ils se sont rapprochés dans un premier temps du groupe Ecophyto 30 000 Vigne de la Corrèze et du GIEE porté par la cave coopérative de Branceilles mais le groupe souhaite s'investir personnellement, tant dans les pratiques culturales novatrices que dans des vinifications performantes et écologiquement responsables. Le groupe engagera donc des actions en lien avec la triple performance «Économique, Écologique et Sociale» au travers entre autres de travaux et recherches sur :

- ✓ La réduction des coûts de production et des temps de travaux, la mutualisation des moyens. La diminution des intrants (au champs et au chai) est particulièrement visée, en lien avec la performance environnementale recherchée.
- ✓ L'augmentation de la mise en œuvre des pratiques agroécologiques (enherbement, réduction des IFT, entretien et valorisation des IAE...
- ✓ La mutualisation des moyens mis en œuvre, valorisations et communications collectives de la production, soucis de l'emploi et de l'entraide.



## AGRO-RÉSEAU (64)

L'association Agro-Réseau 64 a été créée par la chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques pour animer 4 collectifs de 63 agriculteurs situés sur les territoires de Sauveterre de Béarn, des Luys, de Saint Palais et de Soumoulou. Le modèle majoritaire des Pyrénées-Atlantiques est la monoculture de maïs en labour. Plusieurs agriculteurs souhaitent expérimenter de nouvelles pratiques permettant de limiter les impacts environnementaux et d'améliorer la rentabilité économique. Le département connaît en effet de nombreux enjeux environnementaux : zones vulnérables en Béarn, zones de répartition des eaux, captages grenelle, etc. Les actions engagées portent principalement sur les itinéraires techniques culturaux, les rotations, la diversification d'assolement et la gestion des prairies. Les performances attendues sont l'amélioration de la qualité des sols et des eaux et la réduction des charges d'intrants. La dimension sociale réside tout d'abord dans le travail en commun au sein du GIEE, dans la réduction de l'exposition aux produits phytosanitaires nocifs et l'amélioration des conditions de travail par la réduction du travail du sol.



Pour en savoir plus :

Site internet de la DRAAF- Nouvelle-Aquitaine : [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/GIEE](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/GIEE)

Site national GIEE : [www.giee.fr](http://www.giee.fr)